

Construction d'un magasin ALDI

Commune de Ramecourt

PROJET PAYSAGER

9 avril 2026 / Version 2



SOMMAIRE

PROJET PAYSAGER

Concept du projet	Contraintes réglementaires et grands axes du projet
Plans	Plan paysager légendé
Arbres	La strate arborée
Arbustes	La strate arbustive (arbustes isolés et haies)
Vivaces	Détails du fleurissement

CONTRAINTES REGLEMENTAIRES applicables aux aménagements paysagers (PLUi - Secteur ZC)

✓ La plantation d'essences locales est conseillée.

➤ Pas de quantité de végétaux imposés

Article R111-25-8 du Code de l'Urbanisme

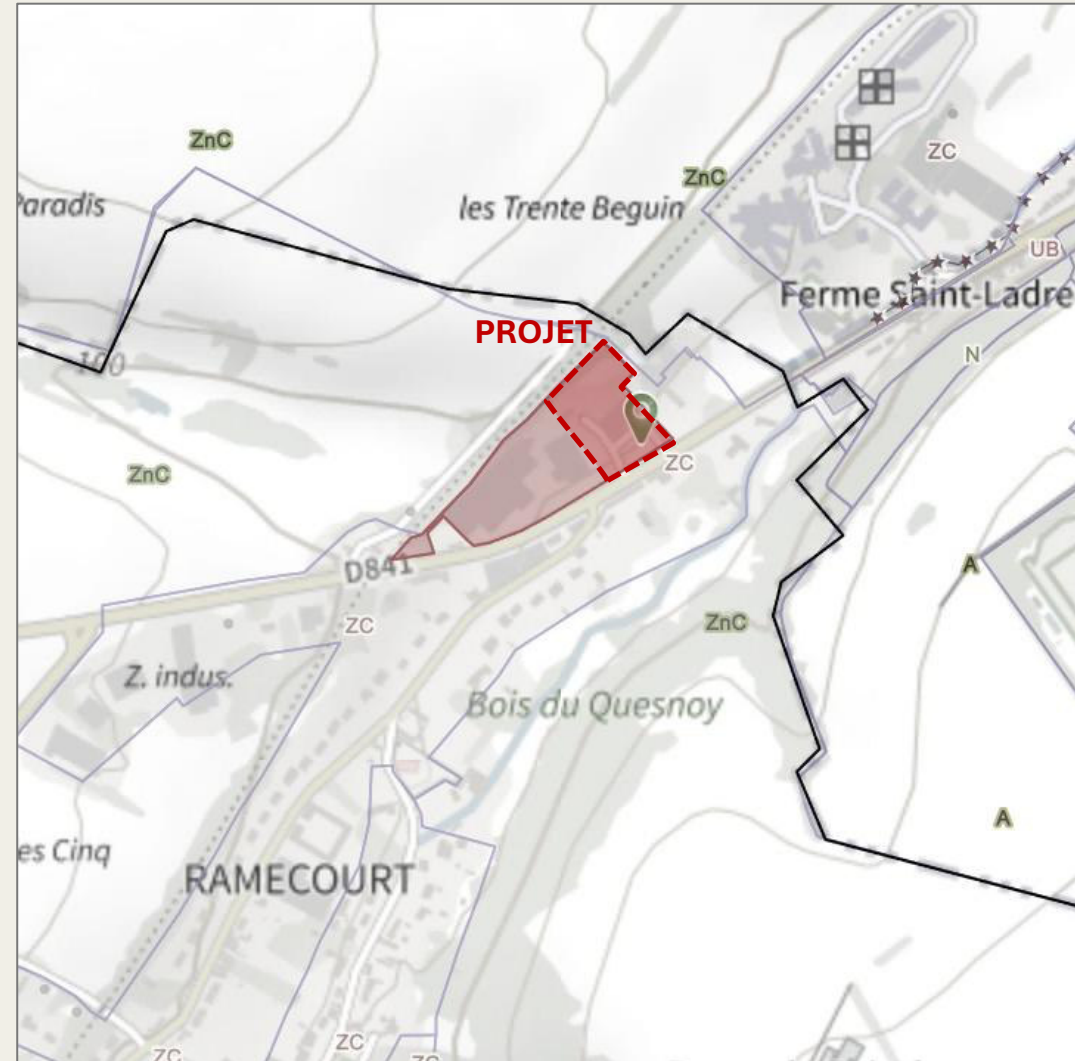
✓ Lorsque l'ombrage du parc de stationnement est assuré par des arbres, l'obligation mentionnée à l'article R. 111-25-7 est satisfaite par la plantation d'arbres à canopée large, répartis sur l'ensemble du parc, à raison d'un arbre pour trois emplacements de stationnement. Les dispositions du précédent alinéa ne font pas obstacle à ce que le gestionnaire du parc établisse que les arbres plantés dans le parc de stationnement assurent d'ores et déjà l'ombrage de plus de la moitié de sa surface.

Loi APER

✓ Les parcs de stationnement extérieurs d'une superficie supérieure à 1 500 mètres carrés sont équipés, sur au moins la moitié de cette superficie, d'ombrières intégrant un procédé de production d'énergies renouvelables sur la totalité de leur partie supérieure assurant l'ombrage.

✓ Les obligations résultant du présent article ne s'appliquent pas lorsque le parc est ombragé par des arbres sur au moins la moitié de sa superficie.

➤ 80 places de stationnement = 27 arbres



Zonage PLU

Le projet se situe à proximité de la RD841, vers le 250 rue d'Hesdin à Ramecourt (62130) dans le département du Pas-de-Calais, en région Hauts-de-France. Il consiste en la construction d'un magasin Aldi, le tout dans un écrin de verdure d'environ 3162m² d'espaces verts de pleine terre. L'objectif principal des aménagements paysagers est d'intégrer au mieux le projet dans son environnement. Cependant, une attention particulière sera également accordée aux prises en compte des aspects écologiques du projet.

❖ L'ENGazonnement

Le site faisant l'objet d'une réflexion écologique, les engazonnements seront composés pour partie de gazon écologique notamment dans les espaces peu fréquentés. Les tontes seront limitées, les fauches tardives seront privilégiées dans ces zones semées d'essences locales herbacées. Les zones entretenues régulièrement seront situées exclusivement aux abords directs des bureaux et des parkings.

❖ LES HAIES PERIPHERIQUES

Le site sera partiellement entouré d'une haie libre variée d'arbustes agrémentés d'arbres. Cette « haie champêtre » permet de masquer les vues sur une hauteur à terme d'environ 8 à 12 mètres. La haie libre d'essences variée est aussi un élément majeur en faveur de l'installation d'une faune riche. Les essences d'arbustes sélectionnées pour ces haies sont 100% locales.

❖ LES ARBRES

27 arbres déjà formés seront plantés sélectionnés dans une palette de 9 essences compatibles avec le site (adaptation au site, dimensions, système racinaire, fructifications, etc.) dont plus de la moitié d'essences locales.

**Nous plantons 27 arbres afin de
satisfaire aux différentes réglementations
27 seront à proximité des parkings pour en assurer l'ombrage.**
(Application de la règle la plus contraignante)



Vue aérienne du site et de son environnement proche

Création de **3162m² d'espaces verts** représentant **38,9% environ de la surface du projet** :

- ✓ Végétation très majoritairement indigène favorisant l'intégration paysagère et la biodiversité.
- ✓ Prise en compte des vues vers le site par la mise en place d'écrans visuel sous forme de haies champêtres.
- ✓ 27 grands arbres plantés.
- ✓ Mise en place d'un écran végétal de milieux diversifiés (prairies, haies champêtres, bosquets d'arbres, bassin...) favorables à l'implantation d'une faune riche.
- ✓ Mise en place d'un écran végétal dense pour le confort des usagers du site (intérêt esthétique et climatique)
- ✓ Palette végétale attractive toute l'année (Ecorces, floraisons printanières, couleurs automnales, fructifications, etc.)
- ✓ Végétation fleurie et odorante proche des circulations piétonnes
- ✓ 330 ml de haie champêtre variée plantés.



Simulation du projet



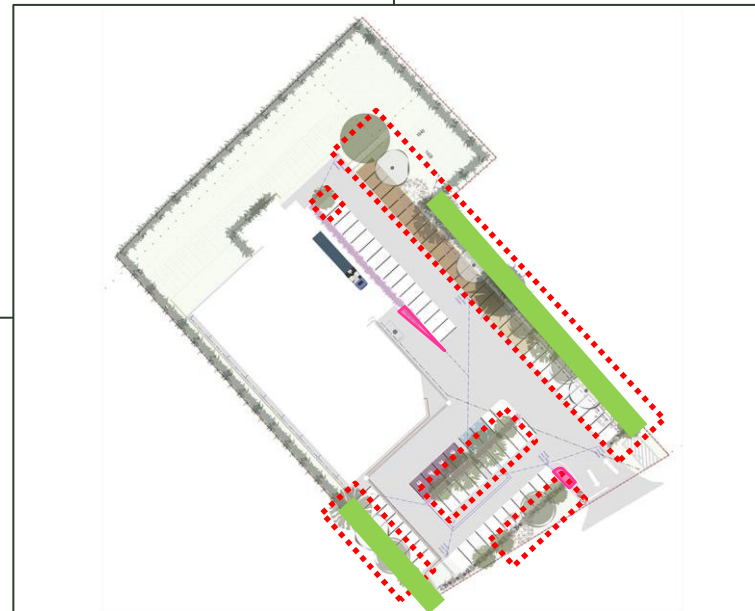
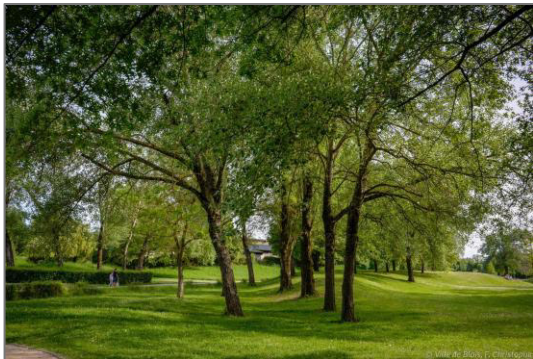
Simulation du projet

- 1 Frange arbustive**
- Végétation étagée (sur plusieurs niveaux), composée d'un mélange d'arbustes de différentes hauteurs (de 3m à 5m environs) et d'arbres de petit à moyen développement (de 8m à 12m environs) pour un rendu de haie bocagère traditionnelle.

Cette haie assure la continuité écologique avec les parcelles voisines.



- 3 Plantation d'arbres**
- Bosquets arborés denses conformément aux préconisations du PLU pour une intégration paysagère harmonieuse et une réduction des îlots de chaleur. Essences majoritairement locales favorisant la biodiversité et l'installation d'une faune locale.



- 2 Fleurissement**
- Fleurissement aux endroits stratégiques du site : au niveau du totem de l'enseigne et dans les massifs sur le parking. Des vivaces faciles, résistantes à la sécheresse et à longue floraison ont été sélectionnées. Outre un intérêt esthétique de longue durée, elles présentent un entretien réduit et peuvent être dispensées d'arrosage.



- 4 Parkings infiltrants**
- Parkings VL en pavés infiltrants afin de limiter l'imperméabilisation des sols et favoriser l'infiltration des eaux pluviales sur la parcelle.



5

Parkings arborés

Places de stationnement VL arborées à raison d'un arbre pour 3 places conformément au code de l'urbanisme. Les arbres à grand développement sont plantés à proximité des places afin d'en assurer l'ombrage.



Tonte différenciée

Espaces engazonnés gérés de manière différenciée : ils seront tondus aux abords directs du bâtiment et des parkings, et fauchés une à deux fois par an dans les espaces moins fréquentés afin de laisser la biodiversité prospérer.



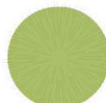
6



Légende

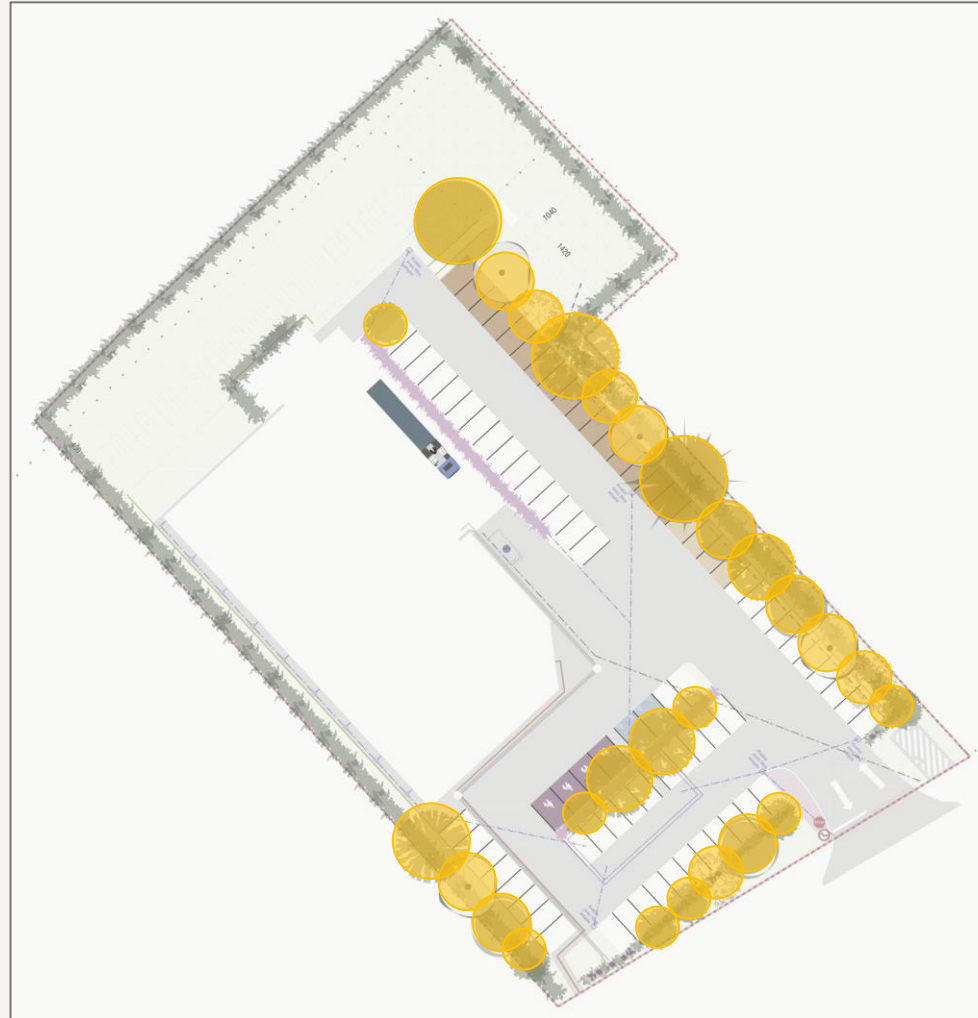
- Engazonnement / 183m²
- Prairie fleurie / 2693m²
- Massif fleuri / 31m²

Arbres

-  **Acer platanoides / 1u**
(Érable plane)
-  **Quercus petraea / 1u**
(Chêne sessile)
-  **Carpinus betulus / 1u**
(Hêtre commun)
-  **Tilia cordata / 1u**
(Tilleul à petites feuilles)
-  **Sorbus torminalis / 3u**
(Ailanthier torminal)
-  **Acer freemanii 'Autumn Blaze' / 4u**
(Érable de Freeman)
-  **Acer opalus / 4u**
(Érable à feuilles d'obier)
-  **Prunus serrulata 'Sunset Boulevard' / 4u**
(Cerisier à fleurs)
-  **Acer campestre / 8u**
(Érable champêtre)

Arbustes

-  **Haie basse fleurie / 43ml**
(Abelia prostrata)
-  **Haie libre / 330ml**
(Amelanchier ovalis, Cornus sanguinea, Corylus avellana, Crataegus monogyna, Ligustrum vulgare, Prunus spinosa, Sambucus nigra, Viburnum lantana, Viburnum opulus...)
-  **Haie basse parfumée / 66ml**
(Choisy ternata 'White Dazzler')



Représentation schématique de la position des arbres tiges

La strate arborée

- ✓ 27 arbres tige déjà formés plantés et 3 arbres existants conservés.
- ✓ Les arbres plantés en périphérie du site permettent de créer des écrans visuels sur 12m de hauteur environ et de favoriser les continuités écologiques.
- ✓ Les arbres plantés à proximité du bâtiment permettent une meilleure intégration paysagère de ce dernier.
- ✓ Les essences sélectionnées sont majoritairement d'essences locales pour une intégration harmonieuse dans l'environnement.
- ✓ Les espaces de convivialité sont densément arborés pour le confort des usagers (intérêt esthétique et climatique).

ARBRES	Qté (u)
Acer platanoides	1
→ Quercus petraea	1
→ Carpinus betulus	1
→ Tilia cordata	1
→ Sorbus torminalis	3

ARBRES	Qté (u)
Acer freemanii 'Autumn Blaze'	4
Acer opalus	4
Prunus serrulata 'Sunset Bd'	4
→ Acer campestre	8
Total	27

→ **Essences locales**

● Arbre planté

Afin de limiter l'entretien (désherbage) et de conserver la fraîcheur du sol, les arbres seront paillés à leur pied par 12cm de BRF (Bois Raméal Fragmenté = végétaux ligneux broyés) sur une zone d'environ 1m de diamètre. En plus de favoriser la vie du sol (champignons, insectes, micro-organismes et bactéries ; tous indispensables à un cycle biologique optimal), le paillage en se décomposant participe à la création d'un complexe argilo-humique indispensable à une bonne santé et une bonne croissance des végétaux. **Les arbres seront tuteurés pendant 3 ans afin d'assurer une repise optimale (simple, bipode, tripode ou système d'ancrage en fonction des forces demandées lors de la consultation).**

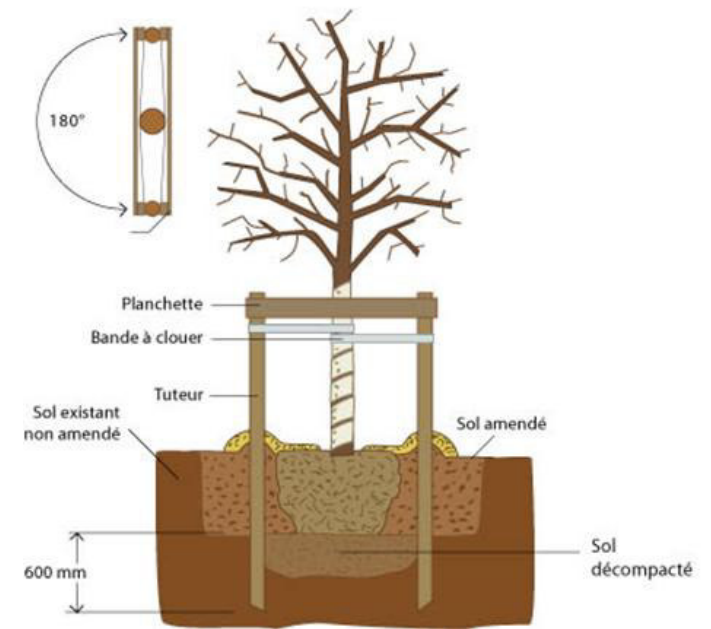
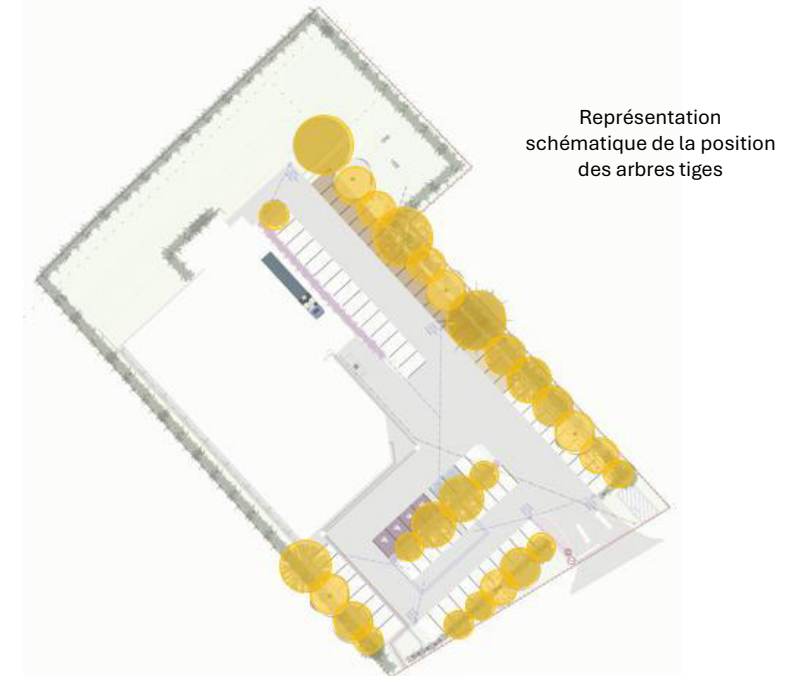


Schéma de principe de plantation d'un arbre tige

Arbres de haute tige
d'essences locales



Tilia cordata



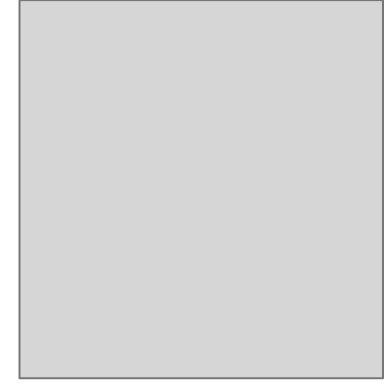
Sorbus torminalis



Quercus petraea



Carpinus betulus



Arbres champêtres
d'essences locales



Acer campestre



Arbres de haute tige
d'essences
acclimatées



Acer opalus



Acer platanoides

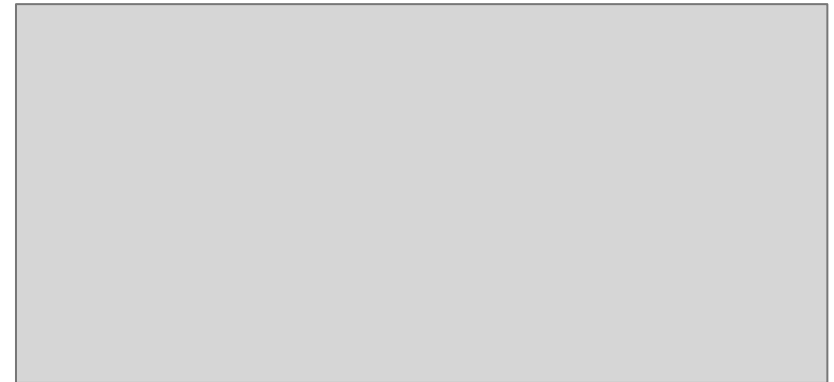
Arbres de haute tige
d'essences horticoles

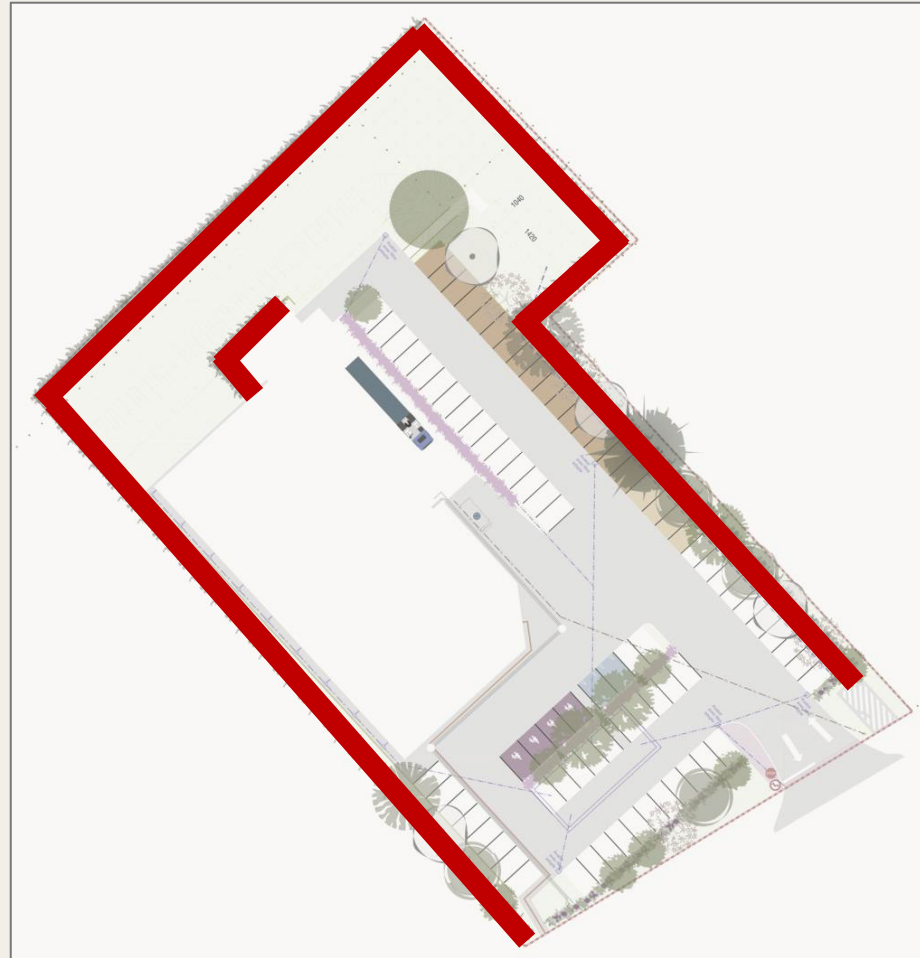


Prunus serrulata 'Sunset Boulevard'



Acer x freemanii 'Autumn Blaze'





Représentation schématique de la position des arbustes et des haies

La strate arbustive

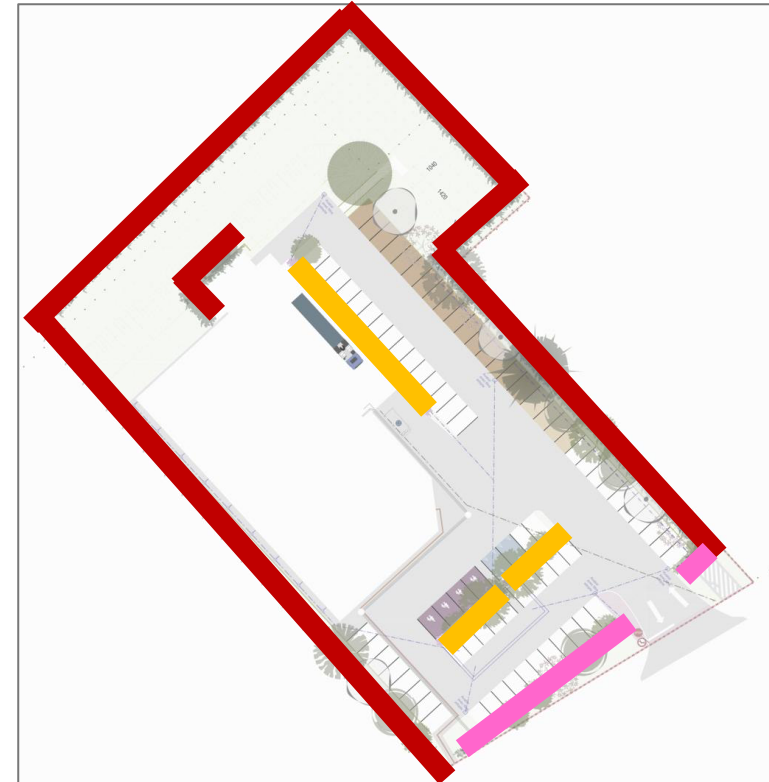
- ✓ 330 ml de haie libre mixte plantés.
- ✓ La végétation étagée en périphérie de site est composée d'un mélange d'arbustes de différentes hauteurs (de 3m à 5m environs).
- ✓ Les arbustes des haies champêtres sont 100% d'essences locales adaptées à leur environnement.
- ✓ Ils sont plantés en lignes et espacés de 1m.
- ✓ Haies basses, fleuries et arbustes de bassins viennent compléter la palette végétale.

La haie variée libre masque les vues, abrite du vent et crée un microclimat propice à la biodiversité y compris plusieurs mètres autour de celle-ci (il est communément admis qu'une haie de 2 mètres de hauteur a un impact sur environs 10 mètres). Elle offre « gîte et couvert » à quantité d'organismes vivants.

La palette végétale arbustive

- ✓ Respecte les préconisations du PLU et les prescriptions architecturales et paysagères de la zone.
- ✓ Apporte un intérêt visuel au site (fruits décoratifs, feuillages d'automne, bois colorés, floraisons printanières).
- ✓ Les haies sont plantées en lignes sur 1 rang à 1m de distance.
- ✓ Apporte abris et nourriture à la faune sauvage (oiseaux, insectes et petit mammifères).
- ✓ Masque les vues.

-  Haie champêtre / 330ml
-  Haie basse parfumée / 66ml
-  Haie basse fleurie / 43ml



Représentation schématique de la position des arbustes et des haies

Afin de limiter l'entretien (désherbage) et de conserver la fraîcheur du sol, les arbustes seront paillés à leur pied par une toile de paillage biodégradable compostable en 3 ans.

Plantation
de haies



Arbustes de haies bocagères



Viburnum opulus



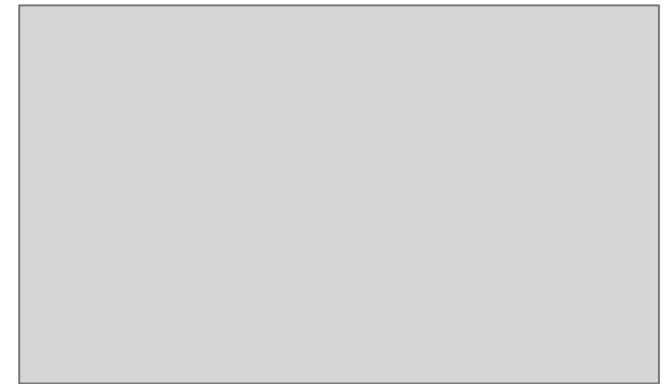
Viburnum lantana



Cornus sanguinea



Crataegus monogyna



Ligustrum vulgare



Prunus spinosa



Sambucus nigra



 Plante parfumée



Amelanchier ovalis



Corylus avellana



Haies basses

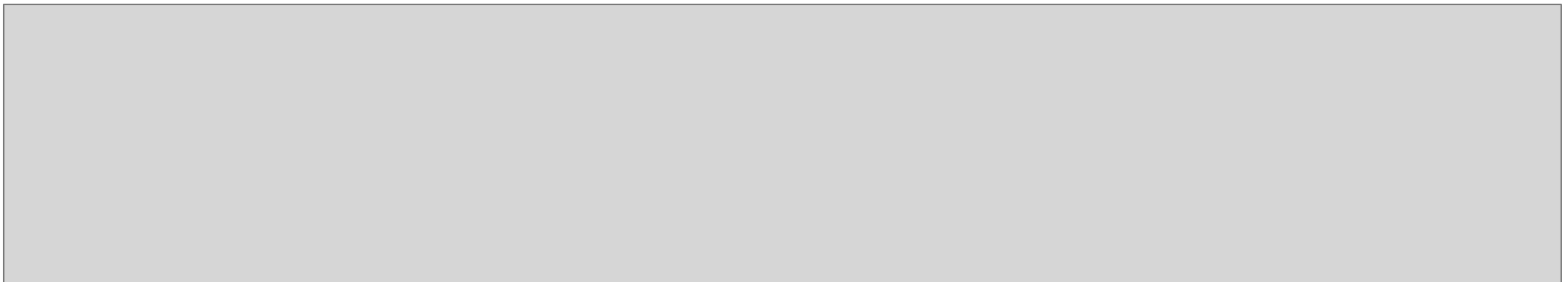
 Plante parfumée



Abelia prostrata



Choisya ternata 'White Dazzler'

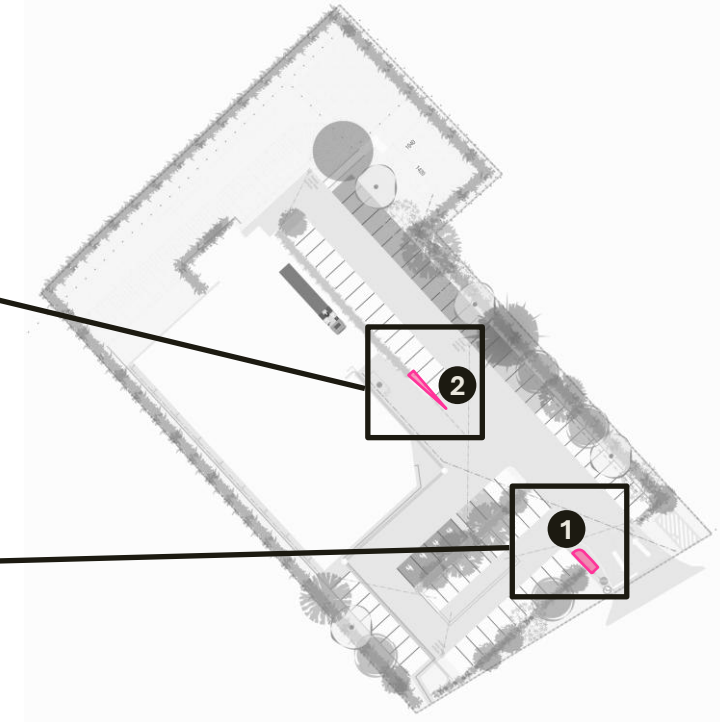


Massifs fleuris ■

- ✓ Massif d'accueil (1).
- ✓ Massifs en rappel sur le parking (2).

Les vivaces apportent un intérêt esthétique toute l'année en raison de la durée de leurs floraisons parmi les plus longues (vivaces) et de leur structure pérenne y compris en hiver (graminées).

Les massifs seront paillés d'une toile biodégradable certifiée « OK Compost » recouverte de copeaux de bois afin d'améliorer la qualité esthétique.



Salvia microphylla 'Royal Bumble'



Helictotrichon sempervirens



Perovskia atriplicifolia 'Little Spire'



Stipa tenuifolia



Gaura lindheimeri 'Short Form'



L'Atelier Mathilde Martin
PAYSAGISTE CONCEPTEUR

2 rue Abel Poulin
41700 Le Controis-en-Sologne

02 54 56 16 22
06 71 84 93 02

www.mathilde-martin-paysagiste.com
mathilde@ateliermathildemartin.fr